

Ancien EHPAD de PLERIN : Opération de construction – Démolition partielle

DELIBERATION BCA 2026 M01 02

Bureau du Conseil d'Administration du 9 janvier 2026

Membres délibérants présents :

Mme Sylvie GUIGNARD (en visio), Mme Martine HUBERT, Mme Chantal NACIRI,
Mme Gaëlle ROUTIER,

Membres délibérants présents, ayant donné pouvoir :

Mme Nadège LANGLAIS donne pouvoir à Mme Gaëlle ROUTIER,
M. Jean-Claude DAUPHIN donne pouvoir à Mme Chantal NACIRI,
M. Paul LE BIHAN. Donne pouvoir à Mme Gaëlle ROUTIER,

Assistait à la séance, avec voix consultative :

Mr Jean-Denis MEGE, Directeur Général

Assistaient à la séance :

Mr Pierre PESTEL, Directeur Financier
Mr François AUSSANAIRE, Directeur de la Clientèle et des Territoires
Mme Emmanuelle DRUILLENNEC, Directrice du Patrimoine
Mme Lydia ALLORY, Assistante Direction Générale

Vu l'article R.421-16 du Code de la construction et de l'habitation,

Vu la délibération CA n°2022/M01/12 du CA du 7 janvier 2022 relative aux délégations de compétences accordées au BCA,

Vu la délibération CA n°2022 M03 32 du CA du 31/03/2022 relative aux délégations de compétence accordées au BCA.

Contexte :

Suite à la construction du nouvel EHPAD, il a été convenu de procéder à une cession par LA COMMUNE à TERRES D'ARMOR HABITAT de l'assiette foncière du nouvel EHPAD et à la cession par TERRES D'ARMOR HABITAT à LA COMMUNE de l'assiette foncière de l'EHPAD des Ajoncs d'Or une fois celui-ci démoli.

Problématique :

Au regard du projet initial, des modifications visent à conserver une partie du bâtiment de l'ancien EHPAD des Ajoncs d'Or pour le transformer en logements locatifs sociaux. Les parties ont négocié et sont convenues des modifications à apporter à la convention initiale. Le projet d'avenant est annexé au présent rapport.

Il est demandé aux membres du Bureau du Conseil d'Administration :

- D'autoriser le Directeur Général à signer l'avenant

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

ID : 022-272200015-20260109-BCA2026M0102-DE

Le Bureau du Conseil d'Administration Après en avoir délibéré

- Autorise le Directeur Général à signer l'avenant

Vote à l'unanimité



La Présidente,
Gaëlle ROUTIER
Conseillère Départementale du Canton de Plélo

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'GR', written over a horizontal line.